

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil académique (CAC)

Séance extraordinaire du 13 février 2023

1. Le Conseil Académique a émis un avis favorable concernant :
o Le cadrage et le calendrier du projet de création des instituts

A noter : l'ensemble des documents sera prochainement consultable sur la plateforme e-Doc de l'Université dans la rubrique Gouvernance – Conseil académique en formation plénière.

Fait à Avignon, le 14 février 2023

Le Président d'Avignon Université



Philippe ELLEKAMP



Direction
des Affaires Générales
et de l'Aide au Pilotage

Service des affaires générales et institutionnelles

CAMPUS HANNAH ARENDT

74 rue Louis Pasteur
84 000 Avignon
+ 33(0)4 90 16 25 25
president@univ-avignon.fr